

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	15 (1907)
Heft:	3
Artikel:	La Croix-Rouge américaine lors de la catastrophe de San Francisco
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-548943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lait provenant de vaches atteintes de tuberculose mammaire ou du moins obligeant à le faire bouillir avant de le livrer à la consommation.

Des faits du même genre ont été fréquemment observés en France; et de véritables épidémies de tuberculose infantile ont été occasionnées par des laits provenant d'animaux, sinon manifestement tuberculeux, du moins vivant dans des étables infectées par le bacille de Koch. Faut-il rappeler que, à Paris, il meurt encore chaque année plus de 2,000 enfants tuberculeux âgés de moins de deux ans? Les sages-femmes ne sauront donc jamais trop insister auprès des mères de famille pour les empêcher de donner à leurs enfants du lait qui n'aura pas été porté à l'ébullition pendant dix minutes au moins.

Nous ne voulons pas insister plus longuement sur ces faits qui ne démontrent que trop clairement l'importance de la contagion tuberculeuse aussi bien respiratoire qu'alimentaire. Il existe évidemment d'autres voies de pénétration du bacille de Koch dans l'organisme: elles ont une bien moindre importance, aussi n'en parlerons-nous pas ici.

Nous voudrions signaler cependant un mode de contagion que le Dr G. Petit décrit dans l'article suivant qu'il intitule: «Le pain propagateur de la tuberculose».

Quand on suit le travail de la panification, il est facile de se convaincre que les manipulations successives que subit la pâte y favorisent l'introduction des germes de la tuberculose. C'est surtout au moment du pétrissage que le danger est grand; l'ouvrier appelé «Geindre» soulève une grosse partie de pâte et la laisse tomber en geignant, pour y introduire l'air nécessaire à sa fabrication.

Or, si l'on tient compte de la grande fréquence de la tuberculose dans les ouvriers boulanger (70 % d'après les statistiques officielles en France!), on comprendra la facilité avec laquelle se fait l'ensemencement du bacille tuberculeux dans la pâte.

D'autre part, la durée de la cuisson, qui ne permet pas à la pâte d'atteindre + 100° dans son centre, ajoutée au peu de temps qui s'écoule entre la préparation du pain et celui de la consommation, rendent fatale la dissémination de la tuberculose.

Ces faits sont confirmés par les expériences de Galtier, de Macé et celles faites par l'auteur.

C'est là une question d'hygiène alimentaire facile à résoudre en remplaçant la fabrication manuelle par la fabrication mécanique qui est le type de la panification aseptique.

La Croix-Rouge américaine lors de la catastrophe de San Francisco*)

A la nouvelle du désastre qui, au mois d'avril 1906, ravagea une partie de la Californie, la Croix-Rouge américaine se mit immédiatement à l'œuvre, conformément à ses traditions humanitaires, pour contribuer à porter secours aux victimes de ce

cataclysme. Elle dépêcha sur le théâtre de cette catastrophe le Dr Ed. Devine, de New-York, lequel avait acquis une grande expérience dans de précédentes calamités civiles, pour organiser l'œuvre de secours. Un comité fut constitué au sein de la

*) D'après le *Bulletin international*, janvier 1907.

branche californienne de la Croix-Rouge. De tous côtés des témoignages de sympathie affluèrent. La Croix-Rouge du Japon envoya une contribution de 50,000 dollars due à la générosité du public au Japon. De nombreuses offrandes semblables, provenant d'autres nations furent reçues. Un rapport général, qui contiendra le récit de toute l'œuvre de secours entreprise par la Croix-Rouge américaine, pourra seul en donner une idée un peu complète. Mais il est remarquable de voir qu'un des premiers élans de sympathie soit venu du Japon, malgré l'épuisement dans lequel la dernière guerre a dû laisser ce pays. Une comptabilité exacte fut tenue relativement à toutes ces sommes, de façon à pouvoir justifier complètement de leur emploi. Conformément au principe, dont elle a expérimenté la valeur, la Croix-Rouge américaine a utilisé ces sommes le plus possible sur le théâtre du désastre et dans les alentours immédiats, soit pour la distribution de secours en argent, soit pour l'achat de secours en nature, de façon à réveiller et stimuler l'activité commerciale et industrielle du pays, souvent ralentie et découragée à la suite de pareilles catastrophes.

Le *Bulletin* n° 4 de la Croix-Rouge américaine contient plusieurs rapports et lettres du Dr Devine, le représentant spécialement envoyé pour diriger l'œuvre de secours, aux qualités d'intelligence, au tact et au dévouement duquel un hommage unanime a été rendu. Il se rendit compte que devant un désastre d'une pareille étendue un corps organisé et discipliné, tel que l'armée, pouvait seul être à la hauteur de la tâche à entreprendre et à accomplir. Alors même que l'on sortait, en faisant appel à l'armée, quelque peu du cadre de la loi, il apparut que l'immensité de la catastrophe justifiait cette exception, et les autorités se déclarèrent d'accord pour la réquisition de l'armée. Celle-ci n'intervint

d'ailleurs que pour autant que cela fut absolument nécessaire.

De nombreux comités furent constitués, chacun ayant sa tâche spéciale à remplir: comité des finances, comité des subsistances, comité des logements. Des milliers de personnes sans abri, sans nourriture, dépendaient de ces comités pour leur existence journalière. Mais après qu'il eut été satisfait aux besoins les plus immédiats, ce fut sur le comité des finances, sur l'armée et sur la Croix-Rouge que retomba toute la charge de l'œuvre de secours. Cette tâche était d'autant plus difficile à accomplir que la plupart des moyens de transport avaient été détruits par le tremblement de terre ou l'incendie.

Il s'agissait tout à la fois de donner du travail aux hommes et femmes qui étaient capables d'en faire, d'ouvrir des restaurants où des comestibles et plats froids pourraient être distribués à ceux qui ne pouvaient subvenir à leur existence, d'acheter des vêtements et d'en faire la répartition aux plus dénués, de procurer aux malades les médicaments nécessaires, de pourvoir au soin des personnes âgées, infirmes ou invalides, enfin de reconstituer les hommes et habitations démolies par le désastre, de les fournir de mobilier et d'allouer à cet effet aux victimes une somme appropriée à leurs nécessités.

Pour l'accomplissement de toutes ces tâches, l'armée fut d'un très grand secours, notamment dans les premiers jours, où les organes nécessaires n'avaient pas encore pu être constitués.

La ville était divisée en sept secteurs de secours dépendant de la Croix-Rouge. L'armée était chargée de recevoir tout ce qui arrivait, de le garder et de le délivrer aux chefs de ces secteurs; ceux-ci à leur tour en faisaient la distribution aux victimes. La Croix-Rouge avait donc seule à faire avec les personnes à soulager.

L'armée ne s'occupait que des secours matériels qui arrivaient.

La distribution de vêtements fut en particulier l'œuvre confiée à Mrs Curtis, qui se mit avec beaucoup de dévouement au service de la Croix-Rouge, et, sous la direction du Dr Devine et avec l'aide d'un Comité de dames constitué par elle, se chargea de toute cette partie importante de l'œuvre de secours.

Au mois de juillet les grandes lignes de l'œuvre de secours étaient les suivantes :

Des camps avec tentes et abris avaient été organisés soit dans des squares publics, soit dans des propriétés particulières. Deux grandes maisons d'approvisionnement continuaient à fournir des vêtements et toutes sortes de provisions. 27 restaurants délivraient des rations de viande chaude à 50 et 75 centimes. L'organisation civile avait entièrement remplacé l'organisation militaire dans les sept sections constituées dans la ville pour la division du travail. Les malades indigents étaient recueillis dans des hôpitaux improvisés ou privés. Des sommes importantes avaient

été consacrées à fournir du travail ou de l'emploi à ceux qui avaient perdu leurs moyens d'existence, de façon à les mettre de nouveau en mesure de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Tout un système de prêts sur gages avait été organisé pour venir en aide à ceux à qui répugnait l'idée de demander la charité. La question des logements définitifs à fournir à ceux qui avaient été privés des leurs avait fait l'objet des préoccupations spéciales du Comité de secours et était en bonne voie de solution. Enfin le contrôle général des fonds restait entre les mains du Comité des finances.

En exécution de ce plan de travail, des sommes considérables furent consacrées soit à l'achat de terrains et à la construction de maisons, soit en allocations aux propriétaires atteints, pour leur permettre de réédifier les bâtiments qui leur appartenaient.

En résumé les secours ont été aussi prompts et aussi complets que possible, les fonds ont été sagement et efficacement employés, l'unité et l'harmonie ont été maintenus dans l'administration et dans toute l'organisation de l'œuvre de secours.

Influence du milieu géographique sur la taille humaine

Monsieur Pittard vient de communiquer à l'Académie des sciences de Paris une série d'observations qu'il a faites sur la population du canton du Valais. La race valaisanne, une des mieux étudiées sur un espace restreint, peut être considérée comme constante, et les conditions économiques y sont sensiblement les mêmes dans tout le canton.

Le professeur Pittard a cherché à tirer quelques conclusions de l'influence de la constitution du sol, de l'altitude et de l'orientation, sur la taille des habitants du Valais. Toutes les observations, au nombre

de 3246, ont été faites sur la rive droite du Rhône, soit sur la partie nord du Valais dont la structure géologique est moins complexe que celle de la rive gauche.

La moyenne de taille est ressortie à 1 m. 633 pour les pays cristallins et 1 m. 621 pour les pays calcaires; différence au profit des premiers: 1 fort centimètre.

Au point de vue de l'influence de l'altitude, on croyait jusqu'ici que plus une population vivait en des endroits élevés, plus la moyenne de la taille des individus diminuait. Au contraire, M. Pittard a noté